

ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 OCTOBRE

## Mort du général Boulanger

L'Agence Dalziel publie la dépêche sui-  
vante :

« Bruxelles, 1<sup>er</sup> octobre.

La mère du général commence à avoir de  
violentes inquiétudes au sujet de son fils, dont  
elle continue encore à ignorer la mort. Elle re-  
garde continuellement par l'un des fenêtres  
du premier étage, demandant à son entourage  
pourquoi les volets restent fermés depuis  
deux jours.

On avait télégraphié la fatale nouvelle, à  
Tunis, au capitaine Driant, et à Versailles, où  
se trouve M<sup>me</sup> Boulanger.

Le capitaine Driant a répondu que la  
grande distance l'empêchait de venir et que,  
quant à sa femme qui est, on le sait, la fille de  
M. Boulanger, elle était retenue en Afrique par  
ses couches.

On n'a pas encore reçu de réponse jus-  
qu'à ce jour de l'épouse abandonnée du gé-  
néral.

### LES FUNÉRAILLES

La cérémonie funèbre est fixée à demain sa-  
medi, 3 heures. Elle sera purement civile.

Contrairement à ce qui a été dit, le tombeau  
de M<sup>me</sup> de Bonnemain ne contient pas deux ca-  
veaux.

En conséquence, si le général a exprimé le  
vœu d'y être enterré, il faudra prendre de nou-  
velles dispositions.

A l'heure actuelle, on ne sait rien à ce sujet.  
Cette question devra être réglée ce soir, dans la  
réunion des amis du général.

Henri Rochefort est arrivé à Bruxelles, ainsi  
que M. Georges Thiébaud.

### LES PAPIERS

La plupart des papiers personnels du gé-  
néral Boulanger sont en Angleterre.

D'après un renseignement que je tiens d'un  
des amis les plus intimes du général, dit le  
reporter du *National*, une seule personne  
connaîtrait la retraite où se trouvent les pré-  
cieuses valises. Le secrétaire du général lui-  
même n'était pas au courant de cette situa-  
tion.

Les « souvenirs » personnels de l'ancien mi-  
nistre sont très volumineux et contiennent en  
outre de nombreux documents.

### LE TESTAMENT

M. Pierre Denis, directeur de la *Voix du  
Peuple*, dit la *France*, est chargé de l'exé-  
cution des dernières volontés politiques du gé-  
néral Boulanger. Il est difficile d'en connaître le  
contenu avant que le notaire qui en a reçu le  
dépôt ne s'en soit dessaisi, mais on essaie d'en  
deviner le sens d'après les dernières corres-  
pondances échangées entre M. Pierre Denis et  
le général Boulanger.

Un reporter de l'Agence Dalziel croit être  
parvenu à avoir connaissance du sens de ce  
testament. Le général dit qu'il n'a pas su ré-  
sister à la douleur que lui causa la mort de  
M<sup>me</sup> de Bonnemain. Il a lutté vainement pen-  
dant deux mois et demi ; finalement il a suc-  
combé.

C'est pour rejoindre dans l'éternité celle qu'il  
a aimée qu'il s'est donné la mort.

Il laisse, dit-il, sa chère France, confiant en  
son grand avenir. Il ne désespère pas du suc-  
cès de son parti qui, sans doute, dotera sa pa-  
trie de la République qui lui convient vérita-  
blement.

Le général ne désigne pas de successeur  
pour la direction de son parti.

### CHEZ MADAME BOULANGER

Versailles, 2 octobre.

M<sup>me</sup> Boulanger a rigoureusement interdit sa  
porte, 52, rue de Satory, et n'a reçu absolu-  
ment personne, ni hier ni aujourd'hui ; du

reste, les visiteurs sont toujours très rares,  
car ces dames vivent dans la solitude la plus  
complète.

Aucune lettre n'est encore arrivée de Bruxel-  
les et on n'en attend guère, après les événe-  
ments de ces derniers temps.

C'est par une dépêche très laconique adres-  
sée par M. Dutems à M<sup>me</sup> Boulanger et arrivée  
hier, vers six heures, que celle-ci a appris le  
suicide de son mari.

M<sup>me</sup> Boulanger, qui porte depuis longtemps  
le deuil dans son cœur, et qui a pris, dès hier,  
les habits de deuil, est allée ce matin avec sa  
fille, à l'église Notre-Dame de Versailles, où  
elle a fait dire une messe.

Elle ne se rendra pas à Bruxelles.

La *Correspondance nationale* envisage ainsi  
la disparition du général Boulanger :

« Il n'est peut-être pas aussi exact, qu'af-  
fecté de le dire les journaux républicains,  
que la mort du général Boulanger rentre dans  
l'ordre des faits dont la politique n'a point,  
sinon à s'émouvoir, du moins à se préoc-  
cuper.

« Cet incident semble, au contraire, lors-  
qu'on y réfléchit de sang-froid, de nature à  
entraîner des conséquences fort graves. Nous  
ne prétendons pas que ces conséquences soient  
inévitables, il nous paraît seulement qu'elles  
sont possibles et que, dès lors, il convient  
d'en dire un mot.

« L'armée des mécontents reprend son in-  
dépendance et il lui sera toujours possible,  
lorsqu'elle le voudra, de trouver un chef au-  
tour duquel elle se rallie. Sans doute, la  
composition de cette armée est fort hétéroclite.

« A côté d'un certain nombre de conserva-  
teurs qui ont, depuis longtemps, rallié le dra-  
peau, on y rencontre des républicains qui ont  
repris ou sont à la veille de reprendre rang  
dans le parti dont il ont toujours prétendu

d'ailleurs être les serviteurs ; mais la masse,  
ce qu'on peut appeler le noyau de l'armée, est  
formée de gens qui sans avoir la perception  
nette du seul remède efficace, ont, du moins,  
le sentiment très accusé du mal dont le pays  
souffre avec eux.

« Cette masse ne voit point disparaître avec  
le général Boulanger les motifs de son mécon-  
tentement ; elle reste un péril sinon pour la  
République, du moins pour la politique qui se  
réclame de cette étiquette. »

Les premières dépêches qui ont annoncé  
avant-hier soir la mort du général Boulanger  
ont produit dans le monde politique, et parmi  
les rares amis restés fidèles dans la mauvaise  
fortune, une pénible impression, que constate  
unanimement la presse parisienne.

## LETTRÉ PARISIENNE

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 1891.

Encore quelques jours et la politique va re-  
prendre ses droits : on parle de la rentrée des  
Chambres pour le 15 courant.

Présentement une seule chose occupe les  
esprits : c'est l'émission du Crédit foncier et  
nous ne pouvons échapper à la préoccupation  
générale. Jugez donc : il s'agit de placer un  
million d'obligations communales. Or, l'épar-  
gne, si nous en croyons nos oreilles, va répon-  
dre sans hésiter à l'appel qui lui est fait, et  
nous estimons qu'elle n'aura pas tort. Les  
obligations foncières et communales 3 0/0  
marchent avec les rentes et les titres de nos  
grandes valeurs. Elles ne produisent pas un  
intérêt bien élevé, mais elles affranchissent le  
porteur d'une dépréciation de son capital et  
lui procurent des chances assez nombreuses  
de lots par la participation aux six tirages an-  
nuels. Les lots varient de 4,000 à 10,000 fr.,  
à chaque tirage.

A propos de l'émission prochaine, nos lec-

bien grande... un martyr... que de mépriser  
son mari.

Sa lèvre se crispait ; son œil cessa soudai-  
nement d'être voilé et lança un éclair : et puis  
ses mains se rejoignirent ; elle appela de nou-  
veau le secours de Dieu, car elle voulait par-  
donner.

— Je sais que vous vous taisez, mon pau-  
vre ami, pour moi et pour d'autres. Vous ne  
trahirez pas mon secret, vous qui ne trahissez  
personne. Vous laisserez tout ignorer à mon  
pauvre père... Mais il est vieux. Un jour il  
pourrait manquer à ma petite Marcelle. Alors  
veillez sur ma fille. Cette enfant a été ma seule  
minute de bonheur. Aimez-la pour l'amour  
de moi. J'exigerais, en mourant, qu'elle soit  
élevée loin de Wladimir Zinesko. Elle n'aura  
donc pas de père ; elle n'aura pas de mère.  
Pauvre petite ! C'est triste d'être orpheline.  
Soyez son conseil dans ses moments difficiles,  
un conseil droit et ferme qui lui sera précieux.

Ils pleuraient tous les deux, et Conan pro-  
mit de protéger l'orpheline.

Alors elle reprit avec toute la simplicité et  
toute la force d'une émotion contenue :

— Dieu me pardonnera d'avoir ainsi parlé  
du prince Zinesko ; mais, pour ma fille, je de-

vais vous dire ces choses. Quand je serai  
morte, une lettre vous sera confiée. L'enfant  
ne devra la lire qu'à l'âge de vingt ans. Elle  
pleurera... et vous la consolerez.

Elle reprit avec angoisse :

— Un moment, j'ai eu l'espérance que l'air  
du Prieuré me rendrait des forces. Je me suis  
trompée. Chaque jour ma faiblesse augmente,  
et les palpitations se multiplient, bien cruelles.  
Pourquoi désirer guérir, d'ailleurs ? Quand je  
ne serai plus, on vous remettra un petit cof-  
fret de laque. Il contient de chers souvenirs,  
puis cette lettre à l'adresse de ma fille. Que  
vos mains seules touchent à ces choses. Brû-  
lez ces reliques de mes joies d'enfant, insin-  
guifiantes pour d'autres : pour moi pleines  
d'âme... Pauvres témoins d'un bonheur écroulé !  
... une fleur est là, séchée... Vous me  
l'aviez donnée, Conan... Je voudrais vous dire  
encore... Tenez, les sanglots m'étouffent. Que  
voulez-vous, j'ai fait une grande erreur. Je  
n'ai pas vu que le bonheur était près d'un ami  
bon et loyal. J'ai préféré un grand nom, un  
prince Zinesko !... Les Zinesko sont de noble  
origine, c'est de notoriété publique ; les jour-  
naux l'ont raconté vingt fois... N'en parlons  
plus.

Dans ces dernières paroles, il y avait de  
nouveau comme du mépris et du défi. Elle  
s'était levée. Elle secoua la tête comme pour  
chasser d'importuns souvenirs, et tendre-  
ment, maintenant, comme la petite Marcelle  
d'autrefois, comme la Marcelle de son en-  
fance :

— Parlons plutôt des souvenirs heureux.  
Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-  
vous nos belles promenades sur la grève ? La  
plage de sable à marée basse, douce comme  
un tapis, l'horizon était immense. A peine  
quelques pêcheuses troublaient la solitude.  
C'était comme aujourd'hui. Et nous marchions,  
causant ensemble, en suivant le bord de la  
mer. Vous rappelez-vous ?

Il se rappelait.

— J'aurais voulu me promener encore une  
fois dans mon cher pays, suivre le sentier de  
la falaise où nos pieds s'embarrassaient dans  
de longues plantes brunes emmêlées comme  
des chevelures, qui étaient des goémons traî-  
nant à terre. Vous rappelez-vous ?

Et puis, un jour, nous fûmes surpris par  
l'orage. Pour trouver un abri, nous dûmes  
entrer dans le petit cimetière. Nous étions là,  
sous le porche de la chapelle. Il s'était mis à

## OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Elle s'était assise sur le banc et lui avait fait  
signe de prendre place à ses côtés. Il tenait la  
tête baissée ; il écoutait, dans le silence, la vo-  
lonté dernière et suprême.

Elle reprit de cette même voix lente et brisée  
qui déchirait le cœur de son ami :

— Oui, j'ai cru un moment, quand, si gé-  
néreusement, vous m'avez rendu la parole que  
je vous avais donnée, oui, j'ai cru que tous  
mes désirs étaient comblés. Ne pleurez pas,  
mon pauvre Conan. Hélas ! Savons-nous ce que  
nous désirons ? Si vous aviez pu savoir ce que  
j'ai souffert !

Conan posa sa main tremblante sur les  
mains jointes de Marcelle.

— Je le sais, dit-il avec douceur ; je l'ai  
deviné.

— Non, impossible. Vous n'avez pu deviner  
l'amertume de ma déception. Tout ce que je  
pouvais vous dire, c'est que c'est une douleur

50 Feuilleton de l'Écho Saumurois



teurs n'ignorent pas que les porteurs d'obligations communales ont un privilège sur les créances correspondantes, et qu'il y a derrière les engagements des communes la signature du Crédit Foncier. Nous ajouterons que cette société ne prête l'argent des porteurs d'obligations qu'aux communes françaises et que celles-ci ne peuvent jamais éluder leurs engagements. Notre régime administratif les place sous la dépendance du gouvernement qui répond de la régularité de leur gestion financière. L'Administration communale ne pourrait d'ailleurs omettre d'inscrire dans ses budgets une dépense obligatoire, qui serait inscrite d'office par l'Administration centrale s'il y avait mauvais vouloir ou omission.

En France, une créance sur nos communes a la même valeur que sur l'Etat lui-même. C'est ce qui explique la faveur du public pour les obligations communales du Crédit foncier de France.

### Bibliographie

#### LES FRANCS-MAÇONS ENNEMIS DE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Au moment où la France et la Russie viennent de fraterniser, et tandis que tous les cœurs patriotes battent d'espérance en pensant aux bienfaits de l'alliance entre ces deux grandes nations, on sera stupéfait d'apprendre que l'acte de Cronstadt est réproché dans les Loges maçonniques.

Où, c'est ainsi. Dans le Convent annuel de ses Loges, qui vient d'avoir lieu à Paris, le Grand Orient de France s'est prononcé contre l'alliance franco-russe et préconise la réconciliation avec l'Italie. Les bizarres prétextes de cette attitude inouïe sont donnés dans une brochure que vient de publier M. Paul Stein, ex-franc-maçon, écœuré du manque de patriotisme de ses anciens frères.

Cette curieuse et intéressante brochure, qui fait connaître tout ce qui s'est passé dans la récente assemblée générale des Loges françaises, dévoile les noms de tous les chefs du Grand Orient de France. Elle démasque, en outre, avec de nombreux détails, les manœuvres des sectaires, poursuivant ce but, ou tout au moins formulant ce désir : « que l'Alsace-Lorraine demeure à jamais allemande ! »

En somme, **excellente** brochure de propagande. Prix : 30 centimes, chez les principaux libraires. On peut aussi s'adresser à l'éditeur : M. Téqui, rue de Rennes, 83, à Paris. **FORTE REMISE POUR LES DEMANDES PAR QUANTITÉS.**

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1894.  
La faiblesse générale du marché tient à une cause passagère, la liquidation de fin septembre se présentant dans des conditions de cherté d'argent auxquelles on n'était plus habitué. La

pluie. De larges gouttes de pluie tombaient sur tout le cimetière, où tant de tombes étaient depuis si longtemps déshabitées des larmes. On est si vite oublié. Je vous disais : cette pluie, ce sont les larmes du ciel. Il verse sa rosée sur les fleurs des tombes abandonnées.

Conan lui avait saisi la main.

— Marcelle, balbutia-t-il, je vous supplie, calmez-vous ; ne vous exaltez pas. Comme médecin, je vous ai déjà recommandé d'éviter les émotions vives. Elles vous épuisent.

Elle eut son touchant sourire.

— Cher Conan, ces émotions-là font du bien. Je me crois encore au temps où j'étais heureux.

Puis elle continua comme si elle parlait dans une sorte de rêve :

— Vous rappelez-vous ? Après cet orage, le soleil se remit à briller. C'était au mois de mai. Quel charme avait ce printemps, et ce vent tiède que j'aspirais en souriant, et qui semait partout les fleurs roses des pommiers et les pétales de l'aubépine. Ces fleurs effeuillées faisaient une jonchée sur le gazon de l'avenue. Dans les arbres de Judée, on entendait le chant des oiseaux.

Elle s'interrompit : la voix lui manquait.

liquidation une fois terminée, il est probable que la Bourse retrouvera sa confiance des jours précédents. Le 3 0/0 clôture à 95.90 ; le nouveau à 94.67 et le 4 1/2 à 103.70.

Les fonds étrangers sont plus offerts que la veille. L'Orient Russe est à 70 1/16 et la Rente Italienne à 90.30 en raison des livraisons que l'on redoute en liquidation par suite de la désaffection de l'épargne française pour ce fonds d'Etat.

Les sociétés de crédit ont une allure relativement ferme. La Banque de Paris clôture à 785. La Société Générale à 483.75 ; la Banque d'Escompte à 443 ; le Crédit Mobilier à 317 ; le Comptoir d'Escompte à 546.

Le Crédit Foncier cote 1,260. Il est bon de rappeler que ces obligations sont désignées par la loi pour l'emploi des fonds des établissements publics des communes des départements et généralement de tous les incapables.

L'action des Immeubles de France se traite à 481.25 au comptant.

L'obligation première hypothèque Linarès Alméria est demandée à 220 fr. Les travaux commencés à la fois du côté d'Alméria et du côté de Linarès sont en pleine activité.

Les Chemins de fer Economiques cotent 412.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

### École d'Application de Cavalerie de Saumur

#### LIEUTENANTS DE CAVALERIE (Cours 1891-1892)

##### ÉCOLE DE CAVALERIE

M. Morgon.

##### CUIRASSIERS

MM. de Malet, du 1<sup>er</sup> régiment ; — Sautereau, du 3<sup>e</sup> ; — Jallibert, du 4<sup>e</sup> ; — Lasson, du 5<sup>e</sup> ; — de Chabaud La Tour, du 5<sup>e</sup> ; — Armand, du 6<sup>e</sup> ; — de Virieu, du 6<sup>e</sup> ; — Ledoux, du 7<sup>e</sup> ; — Finot-Prevost, du 10<sup>e</sup> ; — de Vaugiraud, du 12<sup>e</sup>.

##### DRAGONS

MM. Gounin, du 4<sup>e</sup> régiment ; — Lemaitre, du 4<sup>e</sup> ; — de la Panouse, du 5<sup>e</sup> ; — de Colbert-Turgis, du 6<sup>e</sup> ; — de Lustrac, du 7<sup>e</sup> ; — de Barrau de Muratel, du 10<sup>e</sup> ; — Parlange, du 12<sup>e</sup> ; — Stocklen, du 13<sup>e</sup> ; — de Villeneuve-Sombrenil, du 14<sup>e</sup> ; — Cantillon de Lacouture, du 15<sup>e</sup> ; — Rampon, du 17<sup>e</sup> ; — de Périnelle-Dumay, du 18<sup>e</sup> ; — Chaput, du 22<sup>e</sup> ; — Leps, du 25<sup>e</sup> ; — Galbrüner, du 30<sup>e</sup>.

##### CHASSEURS

MM. Féline, du 2<sup>e</sup> régiment ; — Le Gouvello, du 2<sup>e</sup> ; — de Mandelle d'Ecosse, du 3<sup>e</sup> ; — Devouges, du 3<sup>e</sup> ; — Chavanne, du 6<sup>e</sup> ; — Mesple, du 14<sup>e</sup> ; — Sanson, du 15<sup>e</sup> ; — de la Rue, du 15<sup>e</sup> ; — de la Motte de la Motterouge, du 18<sup>e</sup> ; — de Gaultier de la Guionie, du 18<sup>e</sup> ; — Gourmel, du 20<sup>e</sup>.

##### HUSSARDS

MM. de Maussion, du 2<sup>e</sup> régiment ; — D'Amade, du 2<sup>e</sup> ; — de Gontaut-Biron, du 2<sup>e</sup> ; — Jacques,

du 3<sup>e</sup> ; — Le Bret, du 6<sup>e</sup> ; — de Masson d'Autume, du 7<sup>e</sup> ; — Cesbron-Lavau, du 7<sup>e</sup> ; — de Chabannes, du 8<sup>e</sup> ; — Prevost, du 9<sup>e</sup> ; — de Marye de Marigny, du 10<sup>e</sup> ; — Flamen d'Assigny, du 11<sup>e</sup> ; — Bezard, du 11<sup>e</sup> ; — de Scitiaux, du 12<sup>e</sup>.

##### CHASSEURS D'AFRIQUE

MM. Dogny, du 1<sup>er</sup> régiment ; — Lesellier de Chezelles, du 4<sup>er</sup> ; — Chauveaux, du 3<sup>e</sup> ; — De Panafieu, du 5<sup>e</sup> ; — Botreau-Roussel-Bonneterre, du 6<sup>e</sup> ; — de Laveaucoupet, du 6<sup>e</sup>.

##### ESPAGNOLS

M. Van Cauwenbergh, du 4<sup>e</sup> régiment.

### LIEUTENANTS D'ARTILLERIE

MM. Bellendo, du 1<sup>er</sup> régiment. — Repelin, du 2<sup>e</sup>. — Kientz, du 5<sup>e</sup>. — Proeschel, du 10<sup>e</sup>. — Roy, du 10<sup>e</sup>. — Lafont, du 13<sup>e</sup>. — Cavally, du 14<sup>e</sup>. — Hilst, du 15<sup>e</sup>. — Duret, du 22<sup>e</sup>. — Jauréguiberry, du 23<sup>e</sup>. — Gérard, du 25<sup>e</sup>. — Bernard, du 29<sup>e</sup>. — Brière, du 31<sup>e</sup>. — Barbière, du 32<sup>e</sup>. — Dessens, du 34<sup>e</sup>. — Thouvenin, du 35<sup>e</sup>. — Ollivier, du 36<sup>e</sup>. — Bouvet, du 4<sup>er</sup> pontonniers. — Massenat, du 2<sup>e</sup>. — Giraud, de la marine. — Cambier, du 1<sup>er</sup> génie.

### OFFICIERS ÉTRANGERS

MM.

Irfan Effendi et Hakki II, les deux officiers turcs qui ont suivi les derniers cours. Teleman, sous-lieutenant roumain. D'Ugglas, sous-lieutenant suédois. Bojidar Paytchinovitch, lieutenant serbe. Brenditch, sous-lieutenant serbe.

Par suite de la suppression de la division des officiers-élèves, certains changements ont eu lieu dans le casernement de l'École de cavalerie.

Les élèves-officiers occupent les chambres précédemment affectées aux officiers-élèves, et une partie des hommes de troupe qui logeaient au-dessus des écuries sont rentrés dans le quartier.

M. Gaudin, horticulteur, quai du Marronnier et rue du Portail-Louis, a obtenu, à l'Exposition de Saumur, un grand prix, Médaille d'or, au lieu d'une médaille d'argent mentionnée dans la liste des récompenses.

**SAINTE-LAMBERT-DES-LEVÉES. — Suicide.** — Avant-hier soir, un vieillard septuagénaire, le sieur Lesage, rentier, demeurant route d'Angers, a été trouvé pendu, bien que couché sur son lit. C'est M. Bouju, maire de Sainte-Lambert, qui, aussitôt prévenu, se rendit au domicile de Lesage et coupa la corde enroulée autour du cou. On a tout lieu de croire que les souffrances d'une maladie incurable ont poussé ce malheureux à se donner la mort.

— L'un prend l'équipage empanaché le soir, l'autre le matin. Peu importe, pourvu que nous nous trouvions tous au but du voyage. Nous nous retrouverons, Conan.

— Oh ! murmura-t-il avec une extrême ardeur, c'est ma seule espérance.

Elle le regarda une fois encore de ses grands yeux limpides, puis elle se leva.

— Le temps se rafraichit. J'ai froid sur cette terrasse.

Elle s'appuya chancelante sur le bras de son ami. Les derniers papillons de l'été étaient, pour l'instant, les seuls hôtes des allées désertes, et Marcelle dit encore, tout en marchant à pas comptés :

— Vous rappelez-vous, Conan, comme vous aimiez à me chercher, là, dans cette plate-bande, les petites violettes qui croissent ici dès avril ; qu'elles étaient parfumées et d'une couleur pâle et douce que j'aimais... Je ne reverrai plus les violettes d'avril...

Il cherchait à la rassurer, mais il voyait bien qu'elle n'ajoutait aucune foi à ses vaines paroles. Alors, il cessa de parler, et le dernier regard qu'ils échangèrent fut triste et grave comme les pensées qui occupaient leur esprit.

(A suivre.)

### THÉÂTRE DE SAUMUR

Lundi prochain auront lieu sur notre scène les débuts de la troupe de M. David, le nouveau directeur des théâtres d'Angers et de Saumur.

La première représentation sera composée d'un des plus grands succès parisiens de cet été : *La Plantation Thomassin*. C'est intéressant vaudeville, dont la critique a été unanime à constater le bon goût et l'absence de situations égrillardes, a constamment fait salle comble aux Folies-Dramatiques.

L'accueil bienveillant qu'a reçu à Angers le nouveau directeur ainsi que les artistes qui l'accompagnent d'un heureux augure pour la prochaine saison théâtrale.

Espérons qu'à Saumur tous recevront le même accueil et se feront applaudir par un public nombreux et toujours sympathique aux artistes.

### ECHO DE LA COURSE D'ANGERS-TOURS

Dimanche dernier, au moment où les vélocipédistes qui prenaient part à la course d'Angers à Tours passaient à Villebriant, un sieur C... tenait le milieu de la route avec une charrette qu'il conduisait.

Cet individu ayant eu besoin de quitter la route pour prendre un des chemins qui descendent dans la vallée, au lieu d'attendre que tous les vélocipédistes fussent passés, tourna brusquement, et se mit en travers de la route sans se préoccuper d'un coureur qui arrivait sur l'obstacle avec une vitesse de six lieues à l'heure.

Le choc fut terrible. L'homme et le vélocipède furent projetés à plusieurs mètres, le premier fortement contusionné, le second faussé.

Relevé immédiatement par les témoins de cette scène, la victime de cet accident fut transportée chez M. Constant, aubergiste à Villebriant, et champion du Vélo-Club de Saumur. Là, les soins les plus empressés lui furent prodigués, sa bicyclette fut réparée, et il put continuer sa course, heureux d'en être quitte à si bon compte.

A Angers, M<sup>me</sup> Leseyeux-Simon exposera tous les soirs, jusqu'au 10 octobre, en son magasin, 16, rue des Lices, son *Exposition de Saumur* qui lui a valu, à l'unanimité, un grand prix or.

### Comice agricole de Longué

Le Comice agricole du canton de Longué a eu lieu dimanche dernier, 27 septembre, dans la commune de Blou. Les divers concours de la journée ont montré un progrès sensible sur les années précédentes. Les espèces chevaline, bovine, ovine et porcine offraient les excellents produits que les agriculteurs de la contrée s'efforcent d'améliorer par leurs soins, comme par le bon choix des reproducteurs.

Nous regrettons de ne pouvoir donner la liste des lauréats ; qu'il nous suffise de dire que, par ses résultats en agriculture, le canton de Longué peut revendiquer l'honneur d'être classé parmi les premiers en Anjou.

Un banquet réunissait, le soir, à six heures, les lauréats du Concours, sous la présidence de M. Gennevraye, conseiller général, ayant à sa droite M. Henri Lair, maire de Blou ; à sa gauche M. le colonel Archambault, vice-président honoraire.

Des toasts ont été prononcés par MM. le colonel Archambault et Gennevraye.

Après M. Gennevraye, M. Deixonne, vétérinaire à Longué, a cru devoir porter un toast à la République. Ses paroles ont été accueillies par un silence glacial. Mais, aussi, que venait faire la politique dans une fête agricole ?

Ajoutons que M. Armand Pescheteau, qui succédait, en qualité de président du Comice, au regretté M. Tessier-Séchet, mort il y a quelques jours, était tout désigné à ce poste par sa compétence. Il a rempli, dimanche, ses nouvelles et délicates fonctions avec un tact auquel tous les assistants ont été unanimes à rendre hommage.

**LONGUÉ. — Agression.** — M<sup>me</sup> Rose Caillead, chargée du transport des dépêches de la gare de Longué, a déclaré que le 26 septembre,



vers 8 heures du soir, elle avait été attaquée, dans la rue de la Poste, par un individu qu'elle n'avait pu reconnaître et qui, d'un coup de poing en pleine poitrine, l'avait jetée à terre.

#### L'ASSASSINAT DE LOUDUN

Voici quelques détails complémentaires sur l'horrible assassinat commis près de Loudun, et que nous avons annoncé hier :

M<sup>me</sup> Madeleine Léger, veuve de M. Bourdilleau, âgée de 70 ans, habitait une maison qui est construite sur la route de Mouterre-Silly à Cersay.

Comme la maison est isolée, M<sup>me</sup> Bourdilleau, qui redoutait fort les voleurs, faisait coucher sa femme de ménage dans sa maison.

Dans la soirée de dimanche, cette femme vint comme de coutume chez sa maîtresse pour y passer la soirée et la nuit. Elle trouva portes closes et retourna chez elle, bien loin de penser qu'un crime épouvantable venait d'être commis.

Vers deux heures, le lundi, elle retourna chez M<sup>me</sup> Bourdilleau et pénétra dans la maison : au milieu de sa chambre, la malheureuse M<sup>me</sup> Bourdilleau gisait étendue au milieu d'une mare de sang. Le crâne était brisé.

La domestique, terrifiée à la vue de ce spectacle, sortit en poussant des cris, et les habitants du bourg accoururent aussitôt. En même temps, on envoyait à Loudun prévenir le parquet.

Quelque temps après, M. le procureur de la République, le juge d'instruction et M. le docteur Amiraux arrivaient sur les lieux et commençaient leur enquête.

Il n'y a pas de doute, le vol a été le mobile du crime. Quel est l'assassin ? Il sera assez difficile de le savoir, car aucune pièce à conviction n'a été abandonnée sur le théâtre du crime.

Inutile de dire que les on-dit circulent dans la contrée. Chacun raconte le crime à sa manière et il est peu aisé de démêler quelque chose.

On croit généralement que l'assassin a dû pénétrer dans la maison en passant par le grand portail ; et comme M<sup>me</sup> Bourdilleau avait l'habitude de fermer sa porte à clef, il aura profité de l'instant où devait arriver la domestique, il sera entré et aura frappé à la tête la malheureuse victime qui a dû expirer aussitôt.

Très au courant des habitudes de la maîtresse de maison, l'assassin a visité en détail les chambres de l'habitation.

L'assassin n'est pas encore connu.

POITIERS. — Un escroc. — Avant-hier, les habitants du centre de la ville voyaient passer entre deux gendarmes et les menottes aux mains, un individu très bien habillé, coiffé d'un chapeau haut de forme.

C'était un pensionnaire de la prison, qui avait été arrêté du côté de Loudun sous l'inculpation de nombreuses escroqueries.

Il prétend se nommer Tinchard. Mais comme la justice a de bonnes raisons de croire que c'est un faux nom, on le conduisit chez M. Rat, photographe, afin de le faire photographier et d'envoyer son portrait dans tous les parquets de France pour connaître son identité.

#### UNE FAUSSAIRE

La Cour d'assises d'Indre-et-Loire avait à juger, mercredi 30 septembre, la nommée Adélaïde-Françoise Jupin, âgée de 38 ans, résidant à Tours, inculpée de faux, dans les circonstances suivantes :

Arrêtée le 27 novembre 1890, à Langeais, pour vol commis à Saumur, au préjudice du sieur Cesbron, la fille Jupin a donné le nom de Girard, Ernestine ; elle a signé du nom de Girard son interrogatoire devant le procureur de la République de Chinon, son interrogatoire devant le juge d'instruction de Saumur, et ses confrontations avec les femmes Huot et Bigault, devant ce même magistrat.

Traduite devant le tribunal correctionnel de Saumur, le 12 décembre 1890, elle s'est fait condamner à quinze jours de prison pour vol et à un an de faux état civil de Girard, Ernestine, née

à Tours, le 8 octobre 1854, de Paul et de Marie Carré.

Le nom de Girard, Ernestine, dont la fille Jupin s'est servie dans les circonstances indiquées, est celui d'une fille née à Tours le 8 octobre 1855, de Paul et de Marie Carré, fille soumise ; malgré toutes les recherches faites, cette fille n'a pu être actuellement retrouvée.

Antérieurement à la condamnation prononcée contre elle par le tribunal correctionnel de Saumur, la fille Jupin en avait déjà subi trois autres pour vols et voies de faits.

Cette fille a été condamnée à 2 ans de prison, 400 fr. d'amende et à la relégation.

#### Le double assassinat de Tauxigny

Condamnation à mort d'un assassin de 18 ans. — Hier, la Cour d'assises d'Indre-et-Loire a condamné à la peine de mort le nommé Londais, Charles-Henri, âgé de 18 ans, cultivateur, demeurant au Fresne, commune de Chambourg (arrondissement de Loches), accusé d'assassinat et vol.

Ce jeune criminel, dans la nuit du 23 février dernier, au village de Place, commune de Tauxigny, assassina lâchement deux vieillards, les époux Delhommais, âgés de 77 et 73 ans, chez lesquels il était gagé comme domestique, puis, son crime commis, força les meubles et s'empara d'une somme de 6,500 fr. pour s'en aller ensuite « faire la fête » dans la capitale.

C'est par le plus grand des hasards que l'assassin de Tauxigny fut découvert par la justice.

Arrêté à Paris pour un délit de peu d'importance, il fut obligé de donner son identité et fut trouvé porteur d'une somme considérable.

Interrogé sur la provenance de cette somme, l'assassin inventa une histoire à dormir debout, déclarant qu'il avait volé l'argent qu'on trouvait sur lui dans une maison ambulante.

Le parquet de Paris télégraphia au parquet de Loches pour savoir si un vol de ce genre, d'une somme aussi considérable, avait été commis dans l'arrondissement.

Le parquet de Loches répondit qu'aucun vol de ce genre n'avait été commis, mais que la justice recherchait l'auteur d'un double assassinat perpétré dans la commune de Tauxigny, sur deux vieillards à qui l'on avait ensuite dérobé une certaine somme d'argent.

Londais fut amené à Loches, et, après quelques jours d'instruction, il faisait les aveux les plus complets.

C'est M. Vidal de Saint-Urbain, procureur de la République, qui a soutenu l'accusation et a demandé contre Londais la peine capitale.

M<sup>o</sup> Houssard a essayé en vain, et avec beaucoup d'habileté, d'arracher au ministère public la tête de son jeune client.

#### Le vol du château de Moncontour

Les journaux de Tours nous ont appris qu'un vol d'une certaine importance a été commis dimanche soir au château de Moncontour, commune de Vouvray, appartenant à M. Koenigswarter. Voici des détails :

Ce vol, disons-le tout d'abord, est moins important qu'on l'avait cru. Le malfaiteur s'est contenté d'emporter 24 cuillères, 72 fourchettes, 5 ronds de serviettes, 24 cuillères à café et quelques fourchettes à huitres, le tout en argent massif.

Les autres objets soustraits, tels que souss-plats, porte-menu, ronds de bouteilles, etc., étaient en métal blanc.

Bref, le montant du vol est de 4,500 francs environ.

Il est fort heureux que le malfaiteur n'ait pas poussé plus loin ses investigations, car dans l'office il aurait trouvé toute l'argenterie de la maison, estimée à un gros chiffre, et dans un salon voisin et non fermé à clé, presque tous les bijoux de M<sup>me</sup> Koenigswarter, qui ont une valeur inappréciable.

Une seule boîte d'argenterie a été prise, le voleur en a versé le contenu dans un sac et a jeté la boîte vide dans l'orangerie.

M. et M<sup>me</sup> Koenigswarter sont en ce moment au château avec leurs enfants et un personnel de dix à douze domestiques. Ces derniers ont tous été interrogés et une perquisition qui, du reste, n'a rien fait découvrir, a été faite à leur domicile.

La plupart d'entre eux s'étaient absentés dimanche soir pour aller au bal de Vouvray ; ils sont tous rentrés entre onze heures du soir et deux heures du matin. Aucun d'eux n'a entendu le moindre bruit.

M. Vidal de Saint-Urbain, procureur de la République, son substitut, M. Lescouvé, et M. Robert, juge d'instruction, sont arrivés à Moncontour, lundi à trois heures ; ils ont interrogé un certain nombre de personnes et poursuivent leur enquête. On a, du reste, quelques indices et, paraît-il, les soupçons se portent sur un ancien serrurier qui a eu déjà quelques démêlés avec la justice et jouit auprès de ses compatriotes d'une réputation plus que douteuse. Cet individu, que nous ne désignerons pas autrement, a été vu dimanche à Vouvray et a disparu le lendemain ; la police suit sa piste à Tours et tout fait présumer qu'il ne tardera pas à être arrêté.

En ce qui concerne le procédé mis en œuvre par le voleur pour pénétrer dans le château sans éveiller l'attention de personne et sans fracturer aucune serrure, les avis sont partagés ; les uns pensent qu'il est entré par le soupirail de la cave au charbon, les autres en tournant une espagnolette intérieure à l'aide d'un outil quelconque. Des taches de bougies ont été trouvées dans différentes pièces ; mais le voleur n'a pas laissé d'autres traces.

Espérons que la justice parviendra à débrouiller cette affaire et mettra la main sur son auteur.

#### LE CRIME DE FRÉTEVAL

On lit dans l'Indépendant de Loir-et-Cher : « La commune de Fréteval vient d'être douloureusement impressionnée par une sinistre nouvelle.

» Un jeune homme de 22 ans a tenté d'étrangler sa maîtresse âgée de 49 ans.

» Le parquet de Vendôme, prévenu, s'est transporté sur les lieux et a ordonné l'arrestation du meurtrier.

» Celui-ci, soumis à un interrogatoire, a nié énergiquement toute culpabilité.

» L'état de la victime est désespéré.

» L'enquête continue. »

#### LE CRIME D'ONZAIN

On lit dans le même journal :

« Une tentative de meurtre a été commise, lundi dernier, à Onzain, dans des circonstances que nous ignorons encore.

» La victime est un sieur Héreau.

» L'auteur soupçonné de ce meurtre, un nommé D... est en fuite.

» Le parquet de Blois, informé par dépêche, s'est transporté à Onzain et a ouvert une enquête. Le signalement de D... a été envoyé dans toutes les directions. »

#### Dernières Nouvelles

##### LES PASSEPORTS

On télégraphie de Metz que depuis hier matin les trains venant de France sont bondés de voyageurs. Aucun contrôle n'a lieu à la frontière ; la plupart des voyageurs n'étaient pas revenus en Alsace depuis la mise en vigueur des passeports.

Dans beaucoup de familles, la journée d'hier a été une véritable fête.

On télégraphie de Montreux-Vieux que depuis hier matin les mesures relatives aux passeports ne sont également plus appliquées.

On rentre librement en Alsace sans avoir à subir d'interrogatoire.

Le train de Belfort a amené de nombreux voyageurs.

Paris, 2 octobre, 12 h. 25 soir.

##### LE GÉNÉRAL BOULANGER

Le testament politique du général Boulanger dit qu'il se suicide à cause de la mort de M<sup>o</sup> de Bonnemain.

Il ne désespère pas de l'avenir de son parti auquel il recommande de continuer la lutte. Le clergé refuse décidément de recevoir le corps du général Boulanger à l'église.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 heures. Rideau : 8 h. 1/2

Direction : H. DAVID.

Ouverture de la saison théâtrale  
LUNDI 5 Octobre 1891

#### LA PLANTATION THOMASSIN

Vaudeville en 3 actes,

Le dernier et immense succès parisien.

ON COMMENCERA PAR :

#### L'ABLETTE

Comédie en 1 acte.

#### UN EXCELLENT AVIS

Si vous éprouvez des maux de tête, si la digestion se fait mal, si l'on y a embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, nous vous engageons vivement à faire usage des **PILULES GICQUEL**, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Vous éviterez maux de tête, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Elles sont aussi très salutaires contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les **Pilules Gicquel**, à 1 fr. 50 la boîte.

#### Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

#### L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte  
FOIES GRAS truffés 1 90 —  
— — — — 3 — —  
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon  
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

#### REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Verreulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle. »

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste.

— En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean ; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



TAILLEUR **MAISON CRÉMIEUX** TAILLEUR  
BREVETÉ BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

Exposition spéciale des NOUVEAUTÉS de la Saison pour COSTUMES COMPLETS, PARDESSUS et PANTALONS  
Et Grande Mise en Vente de Draperies pour le  
**VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure**  
LIVRAISON RAPIDE

Étude de M<sup>e</sup> ROZÉ, notaire à  
Brissac (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ  
Pour entrer en jouissance le  
4<sup>e</sup> Novembre 1891

La jolie propriété  
**DU BEUGNON**

De Rapport et d'Agrément  
Située commune de la Fosse,  
canton de Vihiers,

CONSISTANT EN :

1<sup>o</sup> Maison de maître, vastes  
servitudes, écuries, remise, cave,  
cellier, pressoir, etc., le tout  
presque neuf;

2<sup>o</sup> Beau jardin potager et d'a-  
grément nouvellement planté,  
pièce d'eau devant la maison,  
prairies, terres, vignes et bois;

3<sup>o</sup> Corps de ferme, bâtiments  
d'habitation et d'exploitation de  
toutes sortes;

Le tout sur le bord de la route  
de la Fosse à Trémont, d'une su-  
perficie de vingt-six hectares.

Toutes facilités pour le paiement.

Pour traiter, s'adresser : 1<sup>o</sup> à  
M. CHABOSSEAU, expert à Tigné ;  
2<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> ROZÉ, notaire à Brissac.

Même Étude

**A VENDRE**

**UNE FERME** de trente-  
quatre hec-  
tares, joignant la propriété du  
Beugnon. (670)

MAIRIE DE LONGUÉ

**ADJUDICATION**

**DE 72 TABLES** EN PITCHPIN,  
A DEUX PLACES,

Pour l'École des Garçons

Le Dimanche 11 Octobre 1891,  
à une heure.

**A LOUER**

Pour le 24 Juin prochain 1892

**UNE MAISON**

Rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 50

Avec Jardin, Cour, Écurie à  
deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue  
de Bordeaux, n<sup>o</sup> 60. (610)

On demande des OUVRIÈRES  
pour plier du papier, pouvant  
gagner de 2 à 3 fr. par jour.

S'adresser au bureau du journal

**A VENDRE**

Dans de bonnes conditions

**500 FUTS DU PAYS**  
USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE,  
distillateur, rue Daillé, Saumur.

ENTREPOT

de

**CIDRE DE BRETAGNE**

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

**CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES**

Vins fins, Liqueurs, Sirops

**E. HARDY**

Successeur de M. TROUVÉ

**SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR**

SPÉCIALITÉ de DRAGÉES pour BAPTÊMES

Pâtisserie fine -- Petits Fours

DESSERT DE NOCES -- BONBONS FINS -- THÉS -- CHOCOLATS

**MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE**

Saumur, 33, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

**HENRI EICHE**

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons  
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation  
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion  
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu  
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins  
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

**Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre**

Ancienne Maison GUÉRINEAU

**LIGNAIS, SUCC<sup>R</sup>**

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

**PENSION DEPUIS 60 FR.**

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

**PRIX MODÉRÉS**



DÉPOSÉ

2<sup>o</sup> Que la qualité des meubles est toujours garantie ;  
3<sup>o</sup> Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ou-  
vriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'atta-  
cher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;  
4<sup>o</sup> Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont tou-  
jours livrées exactement ;  
5<sup>o</sup> Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que  
dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.

Toiles cirées et Linoléum

Chasseurs, approvisionnez-vous

à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc,

de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons

petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RHUM,  
0 fr. 90 et 1 fr. 50

CHANGEMENT DE DOMICILE  
**LÉON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

**SAUMUR**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.